

Dossier de presse - 3 juin 2022

Plan Urgence jeunesse



La situation

La jeunesse est une période clé de la vie de nos concitoyens. Choix d'une orientation professionnelle ou d'une branche de l'enseignement supérieur, engagement associatif ou syndical, notre responsabilité est de donner aux jeunes une hauteur de vue sur leur avenir pour choisir en conscience et librement leur parcours.

Les jeunes ont affirmé ces cinq dernières années un engagement sans relâche pour la justice sociale et climatique. Des marches historiques pour le climat aux manifestations féministes et antiracistes en passant par les mobilisations contre Parcoursup et une présence massive dans toutes les grandes mobilisations sociales du pays, c'est une génération engagée qui s'est exprimée.

Le monde que propose Emmanuel Macron est incapable d'assurer l'émancipation des jeunes. Pauvreté, chômage, dépression, précarité... La manière dont notre jeunesse est traitée n'est pas à la hauteur de ce qu'un pays aussi riche que le nôtre devrait lui proposer. Un jeune de 18 à 24 ans sur quatre est pauvre, une hausse de plus de 30 % en 20 ans. 619 000 jeunes sont au chômage, soit un taux de 22 %, en hausse de 16 % en un an. Le bilan d'Emmanuel Macron est une catastrophe pour tous les aspects de la vie des jeunes : pour résumer, il est dur d'avoir 20 ans sous Macron.

Deux images ont particulièrement marqué les esprits au cours du précédent quinquennat. D'abord, celle des 151 lycéens de Mantes-la-Jolie, à genoux face à une répression disproportionnée à la suite d'une manifestation contre la sélection à l'entrée de l'université. Puis celle des files d'étudiants et de jeunes salariés devant les associations caritatives pendant la crise sanitaire pour se procurer de la nourriture et des produits de première nécessité. Des images choquantes, comme le fut la réaction du gouvernement, niant ses responsabilités face à ces jeunes privés de leurs dignité dans l'un des pays les plus riches du monde.

Quelle que soit la diversité de leurs parcours et de leurs situations, les jeunes subissent de plein fouet les conséquences désastreuses des politiques uniquement guidées par la logique du profit immédiat. De plus en plus de jeunes ont recours à des prêts bancaires pour payer leurs études et les frais quotidiens. Un étudiant sur deux est obligé d'avoir une activité professionnelle parallèle, souvent au détriment de ses études. Comme le reste de la population, aucun jeune ne devrait vivre en dessous du seuil de pauvreté. Les difficultés financières des jeunes restreignent aussi leurs horizons : un jeune sur deux est privé de l'accès à la culture faute de moyens suffisants.



L'accès à un logement décent est pour la jeunesse un parcours du combattant. Permettre aux jeunes de vivre dignement, c'est aussi renforcer les moyens de leur indépendance matérielle. Le logement est ainsi la première barrière à l'autonomie des jeunes, qui sont contraints de cohabiter avec leurs parents, d'être mal-logés ou de dépenser la majorité de leur revenu dans leur loyer. La part des jeunes qui vit chez ses parents a doublé entre 2016 et 2019, atteignant 61 % chez les 18-24 ans. Ce phénomène a encore été renforcé par la crise sanitaire, avec un record de 73 % lors du premier confinement en 2020. Même chez les jeunes travailleurs de 18 à 24 ans, ils sont plus de 50 % dans cette situation. Pouvoir vivre proche de son lieu d'étude ou de travail et de façon digne n'est pas un luxe, mais une condition indispensable de la réussite et de l'épanouissement.

Alors que l'élévation des jeunes générations à un niveau de savoir et de qualification le plus élevé possible devrait être un objectif collectif, Emmanuel Macron et ses gouvernements ont ajouté des barrières à l'enseignement supérieur. Avec Parcoursup, il a installé brutalement une sélection inégalitaire à l'université. Il a grossi les rangs des sans facs.

1,5 million de jeunes âgés de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Plus de 100 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans qualification. Les jeunes décrochent de leurs études par désillusion, par lassitude, ou simplement parce qu'elles et ils ne peuvent pas envisager financièrement des études longues.

Si les dépressions et les tentatives de suicide étaient déjà en augmentation chez les jeunes adultes avant la crise sanitaire, celle-ci n'a fait que renforcer cette dynamique. Près de deux tiers des jeunes de 18 à 24 ans estiment que la crise sanitaire a eu des conséquences négatives sur leur santé mentale. L'an dernier, ils étaient 40 % à rapporter des troubles anxieux généralisés, et 21 % des troubles dépressifs moyennement sévères ou sévères. 32 % des 18-24 ans ont un trouble de santé mentale, soit 11 points de plus que l'ensemble de la population.

Il est grand temps d'affirmer que tous les jeunes de notre pays ont le même droit à construire leur avenir sous les auspices de la maxime républicaine, Liberté, Égalité, Fraternité.



Agir immédiatement

Les jeunes doivent être reconnus et respectés comme des citoyens à part entière, leur autonomie assurée, leurs droits étendus et renforcés, dans la cité, dans l'atelier et à l'université.

Notre première tâche sera d'assurer immédiatement à chaque jeune des conditions matérielles d'existence dignes, grâce aux moyens dont l'État dispose : le relèvement et l'élargissement des minima sociaux. En finir avec l'insécurité sociale est la condition préalable pour permettre à chacun de choisir son avenir.

Dans le même temps, il nous faudra lancer la reconstruction de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Deux aspects seront au cœur de notre action. Garantir des conditions d'étude dignes grâce à des embauches massives d'une part, d'autre part transformer l'organisation de ces institutions et des enseignements pour les mettre au service de la nécessaire bifurcation écologique et sociale.

Le gouvernement de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale organisera de grands chantiers visant à garantir l'accès aux services publics pour tous les jeunes : les transports, le logement, la santé.

Il réformera le code du travail pour garantir des conditions dignes pour tous les jeunes en emploi. Il s'agira d'en finir avec les statuts précaires en revenant sur les attaques aux acquis sociaux mises en œuvre durant les précédents quinquennats et en conquérant de nouvelles protections.

Nous agissons aussi immédiatement pour garantir à chaque jeune l'accès aux loisirs, au sport, à la culture. L'État fixera cet objectif et établira le cadre permettant aux institutions publiques et privées d'y participer.



Comment nous allons faire ?



Décider librement de son avenir

Le travail salarié des lycéens ou étudiants est l'une des principales causes du décrochage des études. En effet, le temps passé à étudier chute face aux heures que les jeunes doivent consacrer aux activités salariées chaque semaine. Les enseignants de lycée professionnel observent que des lycéens abandonnent de plus en plus leur diplôme en cours d'année pour accepter de travailler à temps plein. Or ce choix les condamne à la précarité sur le long terme et prive la société des travailleurs qualifiés dont elle a besoin.

Le gouvernement de la Nouvelle union populaire écologique et sociale impulsera la création d'une allocation d'autonomie pour les jeunes de 18 à 25 ans, et dès 16 ans pour les jeunes inscrits dans l'enseignement professionnel. Le montant de cette allocation sera au niveau du seuil de pauvreté, soit 1 063 euros pour une personne seule. Elle sera versée toute l'année, et non dix mois sur douze comme l'actuel système des bourses. Pour lutter contre le non-recours, nous engagerons avec tous les organismes sociaux et les collectivités un chantier visant à automatiser le versement des prestations sociales et à renforcer considérablement les moyens dédiés à l'accompagnement social.

Pour garantir à chaque jeune un emploi à l'issue de sa formation et répondre aux besoins sociaux et environnementaux non pourvus, le gouvernement proposera 300 000 « emplois jeunes » d'une durée de cinq ans dans le secteur non marchand et public et rémunérés au SMIC revalorisé. Ils pourront notamment être déployés au service de l'éducation artistique et culturelle, dans des fonctions de médiation et d'accompagnement, que ce soit à l'école, dans les lieux culturels publics et privés, ou encore dans les comités d'entreprises et les associations d'éducation populaire. D'autres seront mis au service des dispositifs de raccrochage scolaire, placés sous la responsabilité des enseignants, afin de mener des actions éducatives de soutien pour la génération d'élèves dont la scolarité a été perturbée par la crise sanitaire.

Les indemnités de stage seront augmentées immédiatement. Des négociations seront lancées dans chaque branche pour déterminer les postes ouverts à stage, pour en finir avec la pratique aujourd'hui quasi-généralisée des CDD déguisés.





Reconstruire une école globale et qualifier tout le monde

Dans notre pays, l'origine sociale est plus déterminante qu'ailleurs dans la réussite scolaire. Les écarts existent dès le début de la scolarité obligatoire. On fait miroiter le mythe de la « méritocratie républicaine » qui masque mal les injustices, notamment celles des orientations précoces. Nous ne voulons pas de tri sélectif scolaire, nous voulons construire des formations diverses et enrichissantes pour toutes et tous.

Afin de garantir les conditions d'apprentissage indispensables pour faire progresser tous les élèves, le gouvernement de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale réduira partout les effectifs par classe pour faire mieux que la moyenne européenne, qui est actuellement de 19 élèves par classe. Pour assurer l'égalité des droits, nous donnerons la priorité aux classes préélémentaires, aux lycées professionnels et aux établissements relevant de l'éducation prioritaire. En parallèle, une nouvelle carte scolaire sera établie en concertation avec les collectivités, syndicats et associations de parents d'élèves pour garantir la mixité. Nous fixerons un objectif « zéro décrocheur » : les dispositifs de rattrapage scolaire seront renforcés en proposant des accompagnements collectifs et individuels adaptés aux élèves concernés.

À l'heure du défi climatique et des changements profonds de nos modes de production et de consommation, une approche de ces enjeux à l'école par des enseignements pratiques est nécessaire. De plus, les voies professionnelle et technologique sont indispensables à l'élévation du niveau de qualification nécessaire à la planification de la bifurcation écologique. Nous voulons reconstruire les filières de l'enseignement technologique et professionnel. Nous augmenterons le nombre de classes et de lycées professionnels et agricoles publics. Nous créerons des centres polytechniques professionnels, associant des formations publiques allant du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) au brevet de technicien supérieur (BTS).

Nous réinstaurerons un service public national de l'orientation en y associant les régions, qui sont au carrefour de l'économie locale et de la formation du fait de leurs compétences multiples.

Pour mener à bien cette bifurcation de notre système éducatif, le gouvernement de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale adoptera un plan pluriannuel de recrutement pour l'ensemble des concours de l'Éducation nationale, avec un dispositif de pré-recrutement et de formation au métier d'enseignant qui favorisera l'accès des jeunes aux métiers de l'Éducation nationale. Ce plan permettra aussi de créer des écoles professionnelles de l'enseignement en lien avec le monde universitaire afin de refonder la formation des futurs enseignants.

Ces recrutements massifs ne peuvent s'opérer sans mettre fin à la précarisation des personnels de l'Éducation nationale. Le gouvernement publiera un décret pour dégeler le point d'indice des fonctionnaires et augmenter sa valeur de 10 %. Une modification du Code général de la fonction publique garantira sa revalorisation annuelle en fonction de l'évolution de l'indice national des prix à la consommation. Le gouvernement engagera une négociation avec les organisations syndicales afin de revaloriser les grilles salariales.





Refonder l'enseignement supérieur

Le gouvernement de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale rétablira le droit de chacun à poursuivre des études dans la filière de son choix en modifiant le code de l'éducation.

Afin d'augmenter le niveau de qualification des jeunes, l'enseignement supérieur doit être accessible à tous les titulaires du baccalauréat et ce titre doit redevenir la clef d'accès à l'université. Parcoursup sera supprimé et nous mettrons fin à la sélection, en licence comme en master.

Le gouvernement donnera aux universités les moyens suffisants pour accueillir tous les jeunes, en particulier en première année et dans les formations courtes de l'enseignement supérieur. Un plan de recrutement de 30 000 personnels statutaires dans l'enseignement supérieur et la recherche d'ici cinq ans ainsi que la revalorisation de tous les personnels, y compris techniques et administratifs, permettra d'ouvrir le nombre de places nécessaires. Nous garantirons ainsi des conditions d'études permettant la réussite de chacun et l'amélioration des conditions de travail des personnels.

La possibilité d'effectuer des études est encore conditionnée aux ressources financières dont l'étudiant dispose et de nombreux jeunes renoncent à poursuivre leurs études. Afin de lutter contre la sélection sociale, nous instaurerons la gratuité de l'enseignement supérieur, de la licence au doctorat.

Le temps passé à chercher des financements et à répondre à des appels à projets plutôt qu'à accompagner les étudiants et mener des travaux de recherche n'a aucun sens. Le gouvernement de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale redonnera à l'enseignement supérieur et à la recherche les moyens nécessaires pour accomplir ses missions et mettra fin à la concurrence entre établissements. Pour cela, le financement sera établi par des crédits récurrents en augmentant de façon pérenne le budget des universités et des centres de recherche.





Assurer le droit au logement

Le gouvernement de la Nouvelle union populaire écologique et sociale impulsera la construction de 15 000 logements étudiants supplémentaires par an ainsi que la rénovation et la remise aux normes environnementales et de sécurité des logements existants lors du premier projet de loi de finances.

Nos mesures d'urgence devront aussi permettre aux jeunes travailleurs d'accéder au logement. Nous créerons une « sécurité sociale du logement ». Cela se fera grâce à la création par la loi d'une caisse nationale unique de garantie des loyers. Sa mission sera d'indemniser les propriétaires dont les locataires sont défaillants pour le paiement de leur loyer, de façon à permettre le maintien dans les lieux. Elle sera gérée par un conseil d'administration composé de trois collèges représentant respectivement les propriétaires, les locataires et les collectivités publiques.

Cette garantie universelle des loyers permettra l'accès au logement pour chaque jeune et protégera les propriétaires des impayés, supprimant le système de caution parental, injuste et discriminatoire.





Pour une jeunesse émancipée, garantir l'accès aux services publics

L'accès à la culture ne doit pas être le privilège de quelques-uns mais doit permettre à notre jeunesse de s'émanciper collectivement. Le rapport aux arts et à la culture doit être présent tout au long de la vie, c'est un élément constitutif de la citoyenneté. Le gouvernement proposera une loi pour organiser la gratuité dans les musées. Les institutions qui ont reçu le label "Musées de France", décerné à la plupart des musées importants, auront l'obligation de garantir l'accès de leurs collections à un public large.

La question de l'accès à la culture n'est pas qu'une question de gratuité, mais aussi d'accessibilité. Le gouvernement développera la médiation culturelle, par un meilleur financement de cette activité et en déployant une partie des emplois jeunes.

Le prix d'une place de cinéma a été multiplié par 16 en 30 ans selon le Sénat, ce qui entrave l'accès des classes populaires à ce bien culturel. Le gouvernement lancera une consultation des acteurs du secteur pour encadrer les tarifs abusifs par la fixation d'un prix maximal.

Tout comme les pratiques artistiques, l'accès au sport n'est pas qu'une question de coût, mais aussi d'accessibilité. Nous favoriserons les pratiques sportives au sein de l'Éducation nationale. Nous irons vers quatre heures d'EPS effectives de l'école primaire jusqu'au baccalauréat. Nous modifierons le code de l'éducation afin de garantir la création d'une association sportive dans tous les établissements scolaires du premier degré dans le but de rendre gratuite et accessible aux élèves la pratique d'une activité physique encadrée par des enseignants et des éducateurs. Nous favoriserons la gratuité des activités sportives pour les populations les plus pauvres avec une prise en charge à 50 % des licences sur critères sociaux par l'État dès cette année. Cela s'accompagnera d'un plan national d'urgence pour la construction et la rénovation des équipements sportifs.

Nous mettrons en place un service de santé universitaire doté d'effectifs suffisants pour permettre aux étudiants d'avoir un accès gratuit à la santé, à la prévention et à un accompagnement psychologique de qualité. Cela passera par un doublement du budget « Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives » intégralement dédié aux recrutements. La santé mentale sera un axe majeur de notre action avec le recrutement massif de psychologues et de personnel administratif et la mise en place de cadres d'accueil spacieux et bienveillants.

Enfin, nous devons garantir à chaque jeune un droit effectif à la mobilité. Ainsi, nous développerons des mesures de gratuité des transports pour les jeunes, ainsi qu'un dispositif de billet unique leur permettant d'accéder à tout moyen de déplacement sur le territoire. Afin d'élargir leurs horizons, nous initierons la création d'un Erasmus francophone.





En finir avec la précarité des jeunes travailleurs

Le gouvernement réaffirmera le contrat à durée indéterminée (CDI) comme la forme normale et générale de travail.

Ainsi, nous reviendrons sur la destruction du code du travail, écrit à l'issue de longues luttes, en abrogeant les ordonnances Pénicaud et la loi El Khomri. Nous rétablirons ce faisant le « principe de faveur », qui permet qu'un accord d'entreprise soit plus favorable qu'un accord de branche, lui-même plus favorable que la loi.

Le gouvernement de la Nouvelle Union populaire sera à l'initiative de nouvelles protections. Pour lutter contre les contrats précaires, souvent injustifiés et qui empêchent les travailleurs, souvent les jeunes, de se projeter dans l'avenir, nous instaurerons un quota maximal dans les entreprises : 10 % pour les petites et moyennes entreprises (PME) et 5 % pour les grandes entreprises.

Nous appliquerons la présomption de salariat aux travailleurs des plateformes numériques (Uber, Deliveroo...) et à tous les salariés faussement considérés comme indépendants.

La fin de la précarité, c'est aussi l'accès aux besoins de première nécessité et aux soins. Nous instaurerons le 100 % sécu (en remboursant à 100 % les soins de santé prescrits) et la gratuité des protections périodiques.



Comment on finance ?

La jeunesse est l'avenir de notre pays. L'argent public servira à financer une grande partie de nos investissements en sa faveur. L'argent privé ne sera pas en reste, puisque les grandes fortunes seront aussi mises à contribution dans un objectif de solidarité nationale.

La garantie d'autonomie pour les jeunes coûterait 9,5 milliards d'euros. La mise en place d'un héritage maximal à 12 millions d'euros et d'un barème plus progressif sur les droits de succession couvriront entièrement la dépense. Nous choisissons ainsi l'héritage de la société plutôt que la société des héritiers.

Créer 300 000 emplois jeunes représente 4,4 milliards d'euros : moins que le produit issu de notre réforme de l'impôt sur le revenu, qui avec 14 tranches d'imposition au lieu des 5 actuelles, rapportera 5 milliards d'euros tout en rendant l'impôt plus juste.

Concernant l'Éducation nationale, la création de 175 000 emplois à terme pour passer à 19 élèves par classe en moyenne, l'augmentation des classes et des lycées professionnels et agricoles publics, la création de centres polytechniques professionnels et la revalorisation des enseignants représentent un coût total d'environ 19,25 milliards d'euros.

Concernant l'enseignement supérieur, sa gratuité, le recrutement de 30 000 postes, la construction de 15 000 logements universitaires ou encore la création de services de santé universitaire représentent un coût de 3,5 milliards d'euros.

Enfin, les mesures permettant aux jeunes d'accéder au sport, à la culture, aux transports, aux loisirs représentent une dépense d'environ 750 millions d'euros.

Ces dépenses sont plus qu'intégralement compensées par les réformes que nous engagerons de l'impôt sur les sociétés (IS), qui le rendra progressif en fonction des bénéficiaires et plus favorable aux entreprises qui investissent qu'à celles qui augmentent les dividendes ; et par le rétablissement progressif et réaménagé des impôts de production supprimés sous Macron, suppression dont le propre Conseil d'analyse économique a pointé la totale inefficacité sur l'emploi et l'investissement.

Les différentes mesures d'amélioration des conditions de travail des jeunes - encadrement des contrats précaires, retour du principe de faveur, présomption de salariat - ne coûteront pas un centime à la collectivité. Il s'agira d'imposer au patronat d'assumer sa responsabilité de protection de la santé et de la sécurité au travail des jeunes travailleurs en supportant seul le coût financier que cela représente. Cela s'inscrit dans notre logique économique générale de meilleur partage de la valeur entre le capital et le travail.

Toutes ces mesures bénéficieront à la création d'une dynamique économique positive. Garantie d'autonomie, emplois jeunes, requalifications de stages en CDD : les gains de pouvoir d'achat individuel entraîneront un cycle vertueux qui remplira le carnet de commande des entreprises et augmentera les recettes de l'État.

Retrouvez les 650 mesures du programme sur le site nupes-2022.fr

